

ANNEXES



ANNEXE 1 : Formulaire de demande – Programmes de développement du football féminin

À remplir par les associations membres

Veillez utiliser ce formulaire pour toute demande de programmes décrits dans la brochure *Directives et programmes de développement du football féminin de la FIFA*.

Nom de l'association membre :

Interlocuteur :

Adresse électronique :

Téléphone et fax :

Détails du programme : *Veillez indiquer le nom du programme dont vous faites la demande, tel que décrit dans la brochure Directives et programmes de développement du football féminin de la FIFA.*

Nom du programme :

Dates :

Principaux objectifs de la demande et description du projet :

Niveau ou groupe d'âge *(selon le cas)* :

Nombre total de participants attendus :

Nombre de joueuses *(le cas échéant)* :

Nombre d'équipes *(le cas échéant)* :

Nombre d'entraîneurs *(le cas échéant)* :

Nombre d'arbitres *(le cas échéant)* :

Nombre de régions *(le cas échéant)* :

Informations générales :

Site(s) :

Restrictions douanières pour le matériel :

Autres partenaires impliqués :

Veillez fournir tout autre document ou formulaire requis pour ce programme dans la brochure *Directives et programmes de développement du football féminin de la FIFA*.

Secrétaire général de l'association membre

(date)

Directeur technique

(date)

ANNEXE 2 : Formulaire de demande d'équipement – Compétitions et ligues de football féminin

À remplir par les associations membres

Nom de l'association membre :

Personne de contact pour le projet :

Adresse électronique :

Téléphone et fax :

Détails du projet : *veuillez indiquer le nombre de participants prévus pour le projet*

Nom du projet : *(ex. championnat féminin national, ligue, championnat U-17)*

Dates du championnat : *veuillez indiquer la date d'ouverture pour l'année en cours*

Nombre d'équipes :

Nombre de joueuses :

Nombre d'entraîneurs :

Nombre d'arbitres :

Veillez noter que la FIFA fournira un équipement pour les championnats de football féminin en fonction du nombre de joueuses et d'équipes par championnat. En principe, la FIFA fournira un équipement pour un maximum de douze équipes de vingt joueuses chacune. Pour de plus amples informations, veuillez consulter la brochure *Directives et programmes de développement du football féminin de la FIFA*.

Informations générales :

Adresse de livraison de l'équipement :

Restrictions douanières pour le matériel :

Autres partenaires impliqués *(sponsors, gouvernement, confédération, autres)* :

Veillez joindre une description complète du format du championnat

Autres remarques :

Secrétaire général de l'association membre

(date)

Directeur technique

(date)

ANNEXE 3 : Formulaire de demande d'équipement – Festivals pour jeunes filles

À remplir par les associations membres

Nom de l'association membre :

Personne de contact pour le projet :

Adresse électronique :

Téléphone et fax :

Détails du projet : *Veillez indiquer le nombre de participants prévus pour le projet*

Nom du projet :

Dates du festival :

Nombre de jeunes filles participantes :

Nombre d'entraîneurs :

Veillez noter que l'équipement pour les festivals sera fourni en fonction du nombre de jeunes filles et du matériel disponible pour ce programme. Pour de plus amples informations, veuillez consulter la brochure *Directives et programmes de développement du football féminin de la FIFA*.

Informations générales :

Adresse de livraison :

Restrictions douanières pour le matériel :

Autres partenaires impliqués (*sponsors, gouvernement, confédération, autres*) :

Veuille joindre une description complète du format du festival

Autres remarques :

Secrétaire général de l'association membre

(date)

Directeur technique

(date)

ANNEXE 4 : Formulaire de demande de budget et de planification des paiements

À remplir par les associations membres

Nom de l'association membre :

Nom du programme :

Dates des activités :

Interlocuteur :

Adresse électronique :

Téléphone et fax :

Détails du budget

	Devise	Montant
Montant total requis de la FIFA	USD	

Budget prévisionnel : Veuillez préciser lesquels des éléments suivants seraient couverts par les fonds de la FIFA et la somme par élément (le cas échéant).

Veuillez ajouter dans les lignes vierges tout élément non mentionné.

Éléments	Coûts en monnaie locale	Coûts en USD
Hébergement des représentants de la FIFA		
Hébergement des participants		
Alimentation et boissons		
Transport		
Location du site		
Divers		
Dépenses totales		

Planification des paiements :

Veuillez indiquer la date à laquelle les fonds de la FIFA sont requis pour les différentes étapes du projet.

Type de paiement	Date :	Montant (en USD) :	Raison :
Avance :			
Paiement du solde :			

Veuillez joindre des coordonnées bancaires si nécessaire

Nous, soussignés, certifions que les informations fournies sont un résumé juste et vrai du budget relatif à l'organisation des activités susmentionnées.

Secrétaire général de l'association membre

(date)

Directeur technique

(date)

ANNEXE 5 : Rapport de projet

À remplir par les associations membres pour chaque projet soutenu par la FIFA. Veuillez soumettre ce formulaire après la fin du projet et avant la fin de l'année en cours.

Nom de l'association membre :

Détails du projet :

Dates des activités :

Interlocuteur :

Adresse électronique :

Téléphone et fax :

Mise en œuvre du projet et résultats

Veuillez décrire la manière dont le projet a été mis en œuvre ainsi que les principaux résultats obtenus jusqu'à présent. Pour les cours de la FIFA, veuillez décrire l'implication des participants dans le football féminin après le cours.

ANNEXE 6 : Rapport financier

À remplir par les associations membres

Nom de l'association membre :

Détails du projet :

Dates des activités :

Interlocuteur :

Adresse électronique :

Téléphone et fax :

Bilan financier

Allocation	Devise	Montant
Budget alloué par la FIFA	USD	
Avance reçue	USD	
Paiement dû	USD	

Dépenses : Veuillez justifier les dépenses indiquées ci-dessous.

Dépenses totales (en devise locale)	
Dépenses totales	USD	

Informations supplémentaires

Veuillez noter que la FIFA se réserve le droit de demander des informations complémentaires sur les fonds alloués avant d'approuver le paiement de la somme restant due.

Nous, soussignés, certifions que les informations fournies dans ce rapport sont exactes et représentent un résumé juste et vrai des dépenses relatives à l'organisation des activités susmentionnées.

Secrétaire général de l'association membre

(date)

Directeur technique

(date)

Annexe 7 : Directives pour l'élaboration d'un plan de développement du football féminin

Vous trouverez ci-après les directives permettant aux associations membres de la FIFA d'élaborer leur plan de développement du football féminin.

Nous vous suggérons de diviser le plan en sept parties et vous présentons ci-après comment développer chaque partie :

- **Présentation du plan de développement**
- **Contexte stratégique**
- **Buts stratégiques**
- **Planification, contrôle et évaluation**
- **Promotion**
- **Finances**
- **Annexes**

Présentation du plan de développement :

1. Indiquer l'ambition et la mission de l'association membre en matière de football féminin
2. Présenter un état des lieux du football féminin dans l'association / le pays en prenant en compte les points suivants :

Faits et chiffres du football féminin		
Nombre total de joueuses licenciées :		
Nombre de joueuses U-15 :		
Nombre de joueuses U-17 :		
Nombre de joueuses U-20 :		
Nombre d'entraîneurs de football féminin :	Femmes :	Hommes :
Nombre d'arbitres de sexe féminin :		
Nombre de clubs comptant des équipes féminines :		
Championnats de football féminin (par catégories d'âge) :		

3. Structure du football féminin
 - Organigramme du football féminin au sein de l'association
 - Département principal et personne(s) responsable(s) du football féminin
4. Aperçu du football féminin de base, du développement des jeunes et du niveau senior incluant les principales statistiques telles que le nombre de joueuses, d'entraîneurs, d'arbitres par catégories
5. Analyse SWOT du football féminin

Contexte stratégique

- Domaines de priorités établis par l'association pour le football féminin
- Contexte national
- Contexte international

Buts stratégiques

Développer les principaux buts stratégiques en matière de football féminin pour les quatre prochaines années. Chaque but stratégique doit suivre la même structure :

- But
- Objectifs : s'assurer que le but est atteint
- Stratégies : s'assurer que les objectifs sont atteints
- Priorités et calendriers : assurer la mise en œuvre étape par étape

Exemple :

But stratégique # 1 : gouvernance efficace du football féminin	
But : <i>s'assurer que le football des jeunes filles et femmes est géré avec efficacité et fait partie intégrante du travail et des activités de l'association</i>	
Objectif 1 : <i>mise en place d'une direction solide et de directives et règles claires sur la manière de proposer des programmes de football féminin (femmes et jeunes filles) au sein de l'association</i>	Stratégie 1 : <i>proposer des programmes et des séminaires de management du football féminin</i>
Objectif 2 : <i>collaborer avec des organisations gouvernementales et de football pour s'assurer que le football féminin est représenté à l'extérieur dans différents organes décisionnels</i>	Stratégie 2 : <i>suivre le développement du football féminin dans des organisations gouvernementales et de football</i>

Planification, contrôle et évaluation :

Chaque objectif doit suivre un plan de travail spécifique qui sera effectué par un département/une personne compétent(e). Un plan d'action doit être rédigé et un budget établi pour chaque but.

Le plan d'action définira des dates claires et des étapes principales qui seront étroitement supervisées par le département du football féminin/le responsable du développement du football féminin et rapportées au directeur du développement technique et/ou à la commission de football féminin de l'association membre.

Les domaines suivants doivent être mesurés afin d'évaluer la progression :

- Projets de football féminin de base / de compétitions / de championnats
- Nombre de jeunes filles et/ou de femmes jouant au football
- Nombre d'entraîneuses licenciées
- Nombre d'arbitres de sexe féminin
- Nombre de clubs / d'écoles / de centres de formation
- Équipement de football utilisé
- Infrastructures utilisées
- Performance de l'équipe nationale
- Participation aux compétitions de la FIFA / de la confédération
- Investissement financier

Promotion :

Fournir des informations sur la stratégie de communication en matière de football féminin dans votre association et les activités promotionnelles liées aux buts et objectifs stratégiques.

Exemples d'outils utilisés pour promouvoir le football féminin :

- Campagne, par ex. campagne de la FIFA « Live Your Goals » ou propre campagne de l'association membre
- Outils de communication
- Articles de journaux, radio, TV
- Site Internet (association, FIFA)
- Événements, par ex. lancement d'un championnat de football féminin
- Médias sociaux (Facebook, Twitter, etc.)

Finances :

Fournir des informations sur les partenaires financiers de votre plan de développement du football féminin. Voir exemple ci-dessous :

Partenaires financiers du plan de développement :		
Source	Contribution (USD)	% du budget global
FIFA FAP consacré au football féminin		
Soutien de la FIFA à travers les programmes de développement du football féminin		
Association membre		
Clubs		
Confédérations		
Sponsors		
Gouvernement		
Municipalité		
Total		

Annexes :

1. Parcours des joueuses
2. Structure des championnats de football féminin et des compétitions
3. Budget quadriennal en fonction des buts, des objectifs et du plan d'action
4. Plan annuel et priorités

LIVE YOUR GOALS

Informations sur le budget (pour l'ensemble du projet – plan sur quatre ans)

	Devise	Montant
Coût total du projet :	USD	
Montant à investir par l'association membre :	USD	
Montant total requis de la FIFA :	USD	
Autres sources :	USD	

Budget prévisionnel :

Veillez spécifier lesquels des éléments suivants seraient couverts par les fonds de la FIFA et la somme par élément (le cas échéant). Utilisez les cases vides pour tout élément non spécifié.

Éléments	Coûts en monnaie locale	Coûts en USD
Production de matériel promotionnel « Live Your Goals »		
Organisation de festivals/événements « Live Your Goals »		
Hébergement en pension complète pour les représentants de la FIFA : instructeurs, ambassadeurs, autres (le cas échéant)		
Location du(des) site(s) (le cas échéant)		
Promotion		
Questions d'ordre organisationnel		
Frais médicaux (assistance médicale sur le terrain)		
Eau (coût approximatif des bouteilles d'eau lors des festivals)		
Autres		
Autres		
Dépenses totales		

**LIVE YOUR
GOALS**

Veillez fournir la documentation suivante, comme cela est requis par les *Directives et programmes de développement du football féminin de la FIFA 2015-2018*.

1. Plan sur 4 ans de la campagne « Live Your Goals » ;
2. Plan de communication de la campagne en coordination avec vos médias locaux, y compris la création d'une section « Live Your Goals » sur le site Internet de l'association (le cas échéant), une stratégie de communication et des conférences de presse ;
3. Plan sur quatre ans de développement du football de base pour jeunes filles (6-12 ans) ;
 - La mise en œuvre de la campagne doit être liée à un projet de football de base pour jeunes filles en coordination avec des écoles et/ou des clubs. Veuillez inclure dans la candidature le nombre approximatif de jeunes filles que vous espérez voir participer au projet, le groupe d'âge et le format du(des) festival(s). Cela permettra à la FIFA de commander l'équipement de football adéquat pour le festival.
4. La planification des festivals et événements pour l'année en cours doit (si possible pour une période de quatre ans) inclure les dates clés et les coordonnées de contact ;
5. Budget prévisionnel :
 - Fournir des informations sur le financement alloué par l'association pour mener à bien la campagne
 - Les associations membres doivent également s'engager à fournir un soutien financier à la campagne en plus du soutien de la FIFA.

Nous, soussignés certifions par la présente que les informations fournies représentent un résumé juste et authentique du projet et que la documentation fournie est précise et en relation avec les objectifs fixés.

Secrétaire général de l'association membre (date)

Directeur technique (date)